

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Aux P'tits Amours Inc.	Numéro de permis 2014734	Date d'inspection Le 07 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie aux P'tits Amours Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-7070	
Adresse 65 rue LaPlante Est Petit-Rocher NB E8J 1H4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	04 juin 2021	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance. - Le ratio est respecté lors de la visite. - Des rencontres seront prévues dans les semaines à venir avec l'agente pédagogique et la mentore pour apporter support et soutien aux éducatrices dans l'application de la documentation des observations en vue d'augmenter l'application du curriculum éducatif dans l'établissement. - Un plan de gestion de comportement doit être mis en place dans le local des 3ans, un appel sera fait à l'éducatrice de famille et petite enfance pour demander de l'aide dans l'application d'outils dans l'orientation de l'enfant en question.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 mai 2021

Date

original signé par
Josée Lagacé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 mai 2021

Date